**MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

**Avis d’Appel d’Offres Ouvert**

**RELATIF A L’ACQUISITION D’UN ATELIER DE FORAGE AU POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans l’Essor n°19308 du 28 décembre 2020**.**

1. Le *Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile* sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes : d’un atelier de forage pour le compte du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.
2. La passation du Marché sera conduite par Appel d’offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l’article 50.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile Hamdallaye ACI 2000 **BP E4771 Tel : 20 22 80 58** de *7 heures 30 mn à 16 heures tous les jours ouvrables.*
4. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d’Appel d’offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d’une somme non remboursable de cinquante mille **(5*0 000) FCFA*** à l’adresse mentionnée ci-après : Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, sis à Hamdallaye ACI 2000 de *7 heures 30 mn à 16 heures tous les jours ouvrables.* La méthode de paiement sera *cash.* Le Dossier d’Appel d’offres sera adressé par *copie dure sur place.*
5. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, sis à Hamdallaye ACI 2000 au plus tard le ***16/04/ 2021 à 10 heures****.*  Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d’un montant **trois millions (3 000 000) de F CFA***, conformément à l’article 69 du Code des marchés publics. (*Le montant de la garantie de soumission est compris entre un (1) et trois (3) pour cent du montant prévisionnel du marché conformément à l’article 69 du Code des marchés publics).
7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l’ouverture des plis le 16/04/2021 à 10 heures 10 minutes à l’adresse suivante : Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, sis à Hamdallaye ACI 2000.